

# A travers les sociétés

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **21 (1933)**

Heft 398

PDF erstellt am: **20.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-261027>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

dans la plupart des villages. Dans les communes relativement aisées, la Centrale féminine prend seulement la première initiative de leur organisation.

Mais l'effort principal se porte sur les possibilités de créer du travail rémunéré pour les chômeuses. Depuis 18 mois la Centrale fait à cet effet un essai intéressant; elle est arrivée à occuper totalement une trentaine de femmes par la création d'une entreprise de confection de pantalons de garçons, et Walzenhausen. Le choix de cette industrie lui fut dicté par les considérations suivantes: nulle part ailleurs en Suisse l'industrie à domicile ne confectionne de pantalons de garçons, donc pas de concurrence fâcheuse; les mains des brodeuses, entraînées à un travail exact, se prêtent à un ouvrage qui exige de la minutie; la mode des pullovers favorise la vente des pantalons seuls; enfin, le pantalon n'est pas un objet de luxe, on en a besoin partout, il est vite usé, d'où garantie de débouchés.

Le gouvernement appenzellois et le fonds Baumberger fournirent le capital initial pour l'achat des étoffes et les cours d'apprentissage; la Centrale se chargea de la propagande, ce qui signifie beaucoup, car pour lancer une affaire par les méthodes de réclame en usage, il eût fallu des sommes énormes. Grâce aux Sociétés féminines de la Suisse allemande, grâce aussi à l'intérêt de quelques particuliers, des dépôts de pantalons furent ouverts dans plusieurs centres. Sans cette aide bénévole, il ne serait pas possible de payer des salaires suffisants aux ouvrières.

La crise a trop duré; les ressources du gouvernement s'épuisent, les communes n'en peuvent plus. Et la Centrale appenzelloise serait dans l'angoisse sans l'intervention d'un secours intercantonal qui lui vient de la Centrale féminine thurgovienne. Voilà comment il fonctionne: chaque localité thurgovienne possédant une ou plusieurs Sociétés féminines, adopte une commune appenzelloise, à laquelle elle envoie des vêtements pour ses cours de couture, des fruits et des légumes pour les cours de cuisine, sans parler des dons d'argent; enfin elle coud des pantalons de garçon de l'entreprise de Walzenhausen.

Jusqu'ici le canton d'Appenzel n'avait guère eu de sympathie pour le mouvement féministe, mais depuis cette action de solidarité des femmes thurgoviennes, les esprits s'ouvrent; la brèche est faite; l'idée s'est mise en marche.

A. DE MONTET.

<sup>1</sup> En Suisse française il n'existe pas encore de dépôt de vente. Les pantalons de Walzenhausen sont taillés dans des étoffes solides et agréables. On peut obtenir les échantillons et les prix-courants auprès de M<sup>lle</sup> Clara Nef, Wehler 63, Herisau. C'est aussi avec M<sup>lle</sup> Nef qu'il faudrait traiter pour obtenir un dépôt de la marchandise.

### Un quart de siècle au barreau de Paris

M<sup>me</sup> Maria Véronne

Une très brillante fête, organisée à la perfection par quatre jeunes avocates, a eu lieu l'autre semaine à Paris pour fêter les vingt-cinq ans d'inscription au barreau de M<sup>me</sup> Maria Véronne. Toutes les notabilités masculines et féminines du Palais s'étaient donné rendez-vous à ce banquet présidé par le bâtonnier, et les télégrammes et messages de confrères et de «conscœurs» de France et de l'étranger arrivant en pluie ont prouvé une fois de plus à l'éminente avocate l'admiration et le respect que lui valent son talent, sa science juridique si sûre, son intelligence si claire et si parfaitement logique, et ses qualités d'oratrice hors ligne.

Après M<sup>lle</sup> Nelly Flick, du barreau du Luxembourg, qui apporta à M<sup>me</sup> Véronne le tribut de reconnaissance des avocates étrangères, on entendit M<sup>me</sup> Suzanne Grinberg, avocate à la Cour de Paris, qui au nom du Barreau féminin salua en Maria Véronne un caractère, une énergie, et relia à son nom celui de Jeanne Chauvin, la première femme française qui put porter le titre d'avocate; puis encore le bâtonnier, et l'ordre des avocats, M<sup>e</sup> de St. Aubin, dont le chaleureux hommage à M<sup>me</sup> Véronne était de pure inspiration féministe. Et surtout l'on entendit M<sup>me</sup> Véronne elle-même, beaucoup plus émue certainement que vingt-cinq ans auparavant, lorsque en décembre 1907, elle faisait ses débuts à la Cour d'assises, où pourtant aucune voix de femme ne s'était jusqu'alors faite entendre. Mais alors, c'était la bataille qu'il fallait gagner à tout prix, la bataille non seulement contre le jury qu'il fallait convaincre, mais aussi contre l'hostilité, la méfiance, la raillerie, et une bataille dont l'enjeu n'était pas seulement sa propre carrière, l'avenir de ses enfants qu'il s'agissait d'assurer, mais encore et surtout le succès ou l'insuccès des femmes au barreau.

Et cette bataille, M<sup>me</sup> Véronne l'a gagnée, pour elle, pour toutes celles auxquelles elle a frayé la voie, et elle l'a gagnée par sa vaillance comme par son talent. M<sup>me</sup> Véronne n'a pas manqué d'ailleurs de rendre hommage à ceux qui lui apportèrent leurs encouragements, tels, par exemple, que M. Raymond Poincaré, comme à

ceux qui bataillèrent avec elle pour l'élargissement des fonctions d'avocat en créant notamment ces tribunaux pour enfants, inconnus il y a vingt-cinq ans, et dont elle fut avec Suzanne Grinberg l'un des meilleurs défenseurs.

Notre journal, qui a toujours tenu à faire partager à ses lecteurs son admiration pour M<sup>me</sup> Véronne, s'associe aujourd'hui par ces lignes à tous les témoignages qu'elle a reçus, en lui souhaitant cinq nouveaux lustres de la même activité féconde et intelligente.

E. Gd.

### La VI<sup>e</sup> Journée des femmes vaudoises

Cette réunion annuelle des paysannes et des citadines vaudoises convoquée pour la sixième fois à Lausanne (buffet de la gare), a été un nouveau succès; plus de six cents femmes de toutes les conditions y ont assisté. Il faut dire que le principal sujet à l'ordre du jour, le pastorat féminin, intéresse généralement les femmes. C'est d'ailleurs un des rares domaines où la toute puissance masculine leur permet de mettre le nez. Le nez seulement, car on sait que l'Eglise nationale vaudoise, qui se méfie extrêmement des femmes pasteurs, professe une crainte presque aussi grande envers les consueilles de paroisse. Cela n'empêche pas les Vaudoises, comme partout d'ailleurs, de remplir les Eglises, de soutenir de leur travail, de leurs deniers, toutes les œuvres paroissiales.

La séance du matin, présidée par M<sup>me</sup> Couvreur de Budé (Vevey), présidente de la Fédération vaudoise des Unions de femmes, a été ouverte par une allocution de M. Paul Perret, chef du Département de l'Instruction publique; il a constaté que les préventions injustifiées contre le mouvement féministe sont tombées, que nous avons gagné notre cause par une conquête méthodique et sûre, que nos justes revendications, nos initiatives heureuses ont donné aux femmes le sentiment de leur force, de leurs devoirs et de leurs droits, étant bien entendu que le suffrage féminin soulève encore une sérieuse opposition. Il paraît que toutes (disons, pour être exact, presque toutes) les carrières s'ouvrent aux femmes qui y font leurs preuves. Il paraît aussi — on ne voit pas trop bien comment, en vertu de quels pouvoirs — c'est la Vaudoise qui sauvera le foyer menacé par la crise, qui maintiendra les valeurs essentielles de notre civilisation et contribuera à établir un régime social équitable.

M<sup>lle</sup> Alice Roud, directrice de l'Ecole des ministères auxiliaires féminins à Lausanne, explique le but de cette institution et montra le rôle important que les aides de paroisse pourraient jouer en soulageant les pasteurs débordés de besoins multiples. Mais il faut que les paroisses fassent appel aux diplômées de l'Ecole des ministères féminins et que, lors des prochaines assemblées de paroisse, on propose la nomination d'assistantes de paroisse. Mais voilà, comme nous ne sommes pas consueilles de paroisse, il nous sera peut-être difficile d'intervenir.

C'est M<sup>me</sup> Marcelle Bard, pasteur à Genève chapelain de l'Hôpital cantonal, qui a parlé du pastorat féminin en racontant tout simplement quelques-unes de ses expériences, montrant que la pratique se charge de démolir les objections que l'on fait à la femme pasteur, comme on en fait d'ailleurs à toute femme embrassant une nouvelle activité. Les qualités féminines, souplesse, adaptation, compréhension, les expériences de la femme, ses luttes, ses renoncements, ses sacrifices, la préparent admirablement au ministère; la vocation n'a pas de sexe; puisque la femme à quelque chose à dire, à exprimer, un témoignage à apporter, il convient de lui en laisser la liberté. Affirmations appuyées encore par M<sup>me</sup> L. H. Pache (Lausanne), qui a souligné l'anomalie qui laisse à Lausanne des licenciées en théologie sans emploi, alors que des postes de pasteurs ne peuvent être repourvus, faute de candidates.

L'après-midi, sous la présidence de M<sup>me</sup> Widmer-Curtat, présidente de l'Association cantonale pour le costume vaudois, M<sup>me</sup> Gillibert-Randin annonça que l'Association agricole des femmes vaudoises ne fabriquerait plus de confitures tant que ne sera pas vendu son stock de 4.700 kg., représentant 7000 fr. Le concours de jardins a fort bien réussi et sera renouvelé. Puis sous le titre *Bon sens et simplicité*, M<sup>me</sup> Gillibert-Randin adressa un sérieux appel aux Vaudoises pour une vie plus simple, sans besoins artificiels, pour une plus stricte économie, seul moyen de rétablir l'équilibre économique. On est stupéfié de voir avec quelle légèreté, quelle inconscience, pour satisfaire une stupide vanité, des femmes font des dépenses hors de proportions avec le budget familial. L'achat à trop bas prix, l'achat à crédit, la vente à tempérament sont des plaies qui ruinent les ménages. Le gaspillage dans le ménage concourt au gaspillage général. Il est temps de s'arrêter sur cette pente fatale.

Un amusant croquis de M<sup>me</sup> W. Barraud, présidente des Avettes de Busigny, a fait revivre le Lausanne d'il y a soixante ans, petite ville

### Alliance Internationale pour le Suffrage des Femmes

#### Conférence de Marseille (18-22 mars 1933).

Au programme détaillé de cette Conférence que nous avons publié dans notre précédent numéro, nous sommes maintenant à même d'ajouter celui des visites et excursions dans d'autres villes, organisées avant et après la Conférence. Ces visites et excursions sont accessibles, rappelez-le, à tous les membres des Sociétés nationales affiliées à l'Alliance, soit, en ce qui concerne notre pays, à tous les membres de nos Groupes et Sections suffragistes suisses. Aussi pensons-nous qu'il s'en trouvera sans doute un certain nombre, en Suisse romande surtout, d'où le voyage vers le Midi est si facile, pour profiter de cette occasion unique de voir, dans le plein ébat du printemps commençant, ces villes intéressantes et ces paysages si justement vantés, en compagnie de féministes d'autres pays. (Réd.)

#### MERCREDI 16 MARS: MONTPELLIER

(Présidente du Groupe suffragiste: M<sup>me</sup> MARTIN-GROS, 36, av. d'Assas.)

Visite de la ville et de la région pour les membres de Sociétés suffragistes qui auront annoncé d'avance l'heure de leur arrivée. — 17 h.: Réception par la Municipalité. — 19 h.: Banquet. — 21 h.: Meeting suffragiste. Oratrices de différents pays.

#### JEUDI 16 MARS: NIMES

(Présidente du Groupe suffragiste: M<sup>me</sup> J. JACQUE, 10, rue St-Laurent.)

10 h. 30: Réception à l'Hôtel de Ville. — 11 h. 15: Visite au Musée du Vieux-Nîmes. — 12 h. 30: Banquet. — 15 h.: Visite de la ville et des monuments romains (Maison Carrée, Arène, Jardin de la Fontaine, etc.). — Réception du Syndicat d'Initiative. — 20 h. 30: Grand Meeting suffragiste au théâtre, sous la présidence de M. G. Brunier, sénateur.

#### VENDREDI 17 MARS: AVIGNON

(Présidente du Groupe suffragiste: M<sup>me</sup> FAGES, rue du Pont Trouca.)

11 h.: Visite du Palais des Papes. — 13 h. 30:

Excursions au choix: a) Les Baux, b) Pont du Gard, c) Fontaine de Vaucluse. — 17 h.: Vin d'honneur offert par la Municipalité. — 18 h. 30: Banquet. — 20 h. 30: Meeting suffragiste au théâtre.

#### JEUDI 23 MARS et VENDREDI 24 MARS: TOULON — HYERES — NICE

(Présidente du Groupe suffragiste de Toulon: M<sup>me</sup> J. JOLLY, 24, rue Anatole-France.)

17 h. 30: Meeting suffragiste sous la présidence du Maire. — 19 h. 30: Réception par la Municipalité et soirée au théâtre. — 9 h.: Visite de la rade. — 10 h. 45: Départ pour Hyères en autocar. — 11 h. 45: Arrivée à Hyères. Réception à la Mairie. — 12 h. 30: Banquet. — Après-midi: Départ pour Nice en autocar. — 19 h.: Arrivée à Nice. — Soirée au théâtre.

#### SAMEDI 25 MARS: NICE

(Présidente du Groupe suffragiste: M<sup>me</sup> DÉPLATS, Villa les Roses, avenue Jeanne-Marlin.)

12 h. 30: Banquet. — Après-midi: Visite de la ville. — 16 h.: Réception à la Villa Masséna par la Municipalité. — 21 h.: Grand meeting sur la paix. Oratrices de différents pays.

#### DIMANCHE 26 MARS: NICE

Excursion en autocar, offerte par le Groupe suffragiste de Nice, à Vençe, Grasse, Cannes et Antibes. — 21 h.: Grand Meeting sur le suffrage et les droits des femmes, sous la présidence du Maire.

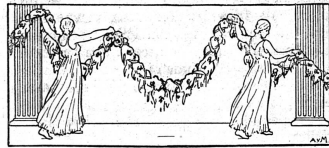
#### LUNDI 27 MARS: NICE

Excursion en autocar offerte par le Groupe de Nice: Sospel, La Turbie, Menton (Réception), Monaco, Monte-Carlo, retour par la Moyenne Corniche.

Pour tous détails supplémentaires (hôtels, prix des excursions non offertes, trajets en chemin de fer ou en autocar, etc., etc.), s'adresser, soit directement aux présidentes des groupes suffragistes locaux, soit à la Secrétaire du Comité d'organisation de la Conférence, M<sup>me</sup> Julien Bedoukh, Hôtel Splendide, boulevard Dugommier, Marseille. Pour inscriptions, s'adresser uniquement à M<sup>me</sup> J. Bedoukh, ou à la présidente de l'Association suisse pour le Suffrage, M<sup>me</sup> LEUCH, 52, avenue de Béthusy, Lausanne.

paissable où l'on voyait paître les moutons, et la vie à la campagne vers 1870, vie plus simple, plus tranquille. Des chants, des morceaux de violon, du thé, des danses, le plaisir de retrouver des amies du Jura ou des Alpes, de Lavaux ou de la Côte, ont terminé cette journée, fort réussie.

S. BONARD.



### A travers les Sociétés

#### «Frauenzentrale» de Zurich.

Le rapport annuel de cette Association permet de se rendre compte de l'activité fort variée de cette dernière, et de l'utilité de son secrétariat permanent. La Frauenzentrale s'est occupée spécialement du placement des femmes âgées; de la lutte contre le chômage; de l'aide aux femmes en couches; des vacances et des séjours de convalescence pour mères de familles nécessiteuses. Elle a pris également une part active à la campagne de propagande en faveur de l'enseignement post-scolaire obligatoire, et à celle pour l'admission des femmes dans les Conseils de paroisse et dans les Commissions officielles; et elle a soutenu, d'une façon générale, toutes les justes revendications féminines.

H. Z.

#### Ce que fait la Belgique pour ses jeunes délinquants.

Profitant du rapide passage à Genève du professeur Rouvroy, directeur de cet Institut d'observation de Moll, si connu de tous ceux que préoccupe le problème de l'enfance délinquante, le Cartel genevois d'Hygiène sociale et morale avait eu l'heureuse idée de demander à M. Rouvroy une conférence, et non seulement d'y convoquer les délégués de ses 49 Sociétés affiliées, mais encore d'y inviter de nombreuses autorités genevoises, juges, magistrats, membres de la Commission de Protection des Mineurs, députés, etc. Aussi un très nombreux auditoire se pressait-il lundi dernier à cette séance, qui a suivi avec une émotion marquée et une attention soutenue l'admirable exposé de M. Rouvroy. Très simplement, familièrement même, insistant surtout sur l'aspect humain de cette œuvre de rééducation, illustrant cette causerie d'exemples touchants et de cas typiques, M. Rouvroy a montré la transformation radicale accomplie il y a vingt ans en Belgique, grâce à la loi Carton de Wiart, qui a substitué au système uniforme, disciplinaire, coercitif, des casernes pour «enfants de justice», la méthode souple, large, compréhensive, affective, dirons-nous presque, des instituts d'observation tels que celui de Moll. Instituts où tout ce qui touche à la personnalité de l'enfant est longuement observé par des hommes de cœur

et de tact, où le moindre signe sert de base à une étude intelligente de ces petits êtres, égarés beaucoup plus souvent que pervers, et où les méthodes de la psychologie la plus moderne s'allient à une intuition admirable du moyen le meilleur pour remettre sur le droit chemin ceux qui ont transgressé — beaucoup plus souvent la «loi légale» que la «loi morale». De tout ceci, M. Rouvroy a parlé en apôtre de l'œuvre entreprise par lui, puisant à pleines mains dans le trésor de sa riche expérience, et les remerciements de son auditoire, dont M<sup>lle</sup> Gourd qui présidait la séance s'est faite l'interprète, lui ont montré à quel point il avait touché et fait réfléchir chacun. Ne sait-on pas, d'ailleurs, que nombreux sont ceux de nos éducateurs et travailleurs sociaux suisses qui ont trouvé à Moll, avec un accueil cordial, un incomparable champ d'études, pour la protection et le redressement de l'enfance en danger moral?

E. Gd.

### Carnet de la Quinzaine

**Samedi 25 février:** NEUCHÂTEL: Aula de l'Université, 9 h.: VII<sup>e</sup> Journée d'Education. Quelques problèmes d'Education affective. (Pour détails, voir notre précédent numéro.)

**Vendredi 3 mars:** LAUSANNE: Association lausannoise pour le Suffrage féminin, 2 bis, rue du Lion-d'Or, 20 h. 30: Première séance du Cours d'Instruction civique organisé par l'Association Souveraineté nationale et élections, par M<sup>me</sup> Ant. Quinche, avocate. (Cette séance, à la veille des élections au Grand Conseil, remplacera le thé suffragiste habituel du premier vendredi du mois.)

**Samedi 4 mars:** LAUSANNE: Ecole supérieure de Villamont, 15 h.: Assemblée générale annuelle de l'Association des anciennes élèves de l'Ecole Supérieure.

Id.: GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Et-Dumont, 16 h.: Thé mensuel. 16 h. 30: L'activité de l'Agence des Amies de la Jeune Fille de Leysin, causerie par M<sup>me</sup> Rehberg.

**Mercredi 8 mars:** GENÈVE: Association genevoise pour le Suffrage féminin, 22, rue Et-Dumont, 20 h. 30: Thé suffragiste (exceptionnellement reporté au mercredi): Les résultats du vote des femmes en Allemagne, causerie en français par M<sup>me</sup> D. von Velsen. Dr. es lettres, présidente de la Ligue des Citoyennes allemandes, et membre du Comité Exécutif de l'Alliance Internationale pour le Suffrage.

**Vendredi 10 mars:** GENÈVE: Station d'émission Radio-Suisse-Romande, 16 h. 45 à 17 h.: Actualités féminines et féministes, causerie par T. S. F. par M<sup>me</sup> Gourd.

Id.: LAUSANNE: Association lausannoise pour le Suffrage féminin, 2 bis, rue du Lion-d'Or, 20 h. 30: Deuxième séance du Cours d'Instruction civique: De quelques droits individuels: liberté individuelle, liberté de conscience, liberté du commerce et de l'industrie, par M<sup>me</sup> Ant. Quinche, avocate.